



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉRARD-MAJELLA

AVIS D'ÉBULLITION PRÉVENTIF : FAITES BOUILLIR L'EAU DU ROBINET PENDANT AU MOINS UNE MINUTE AVANT CONSOMMATION

La Municipalité de Saint-Gérard-Majella mets en place un avis d'ébullition préventif de l'eau pour tout son territoire desservi par le réseau d'aqueduc, et ce, jusqu'à nouvel ordre, en raison d'un bris d'aqueduc.

Ainsi, pour tous les usages suivants, de l'eau préalablement bouillie à gros bouillons pendant au moins une minute ou de l'eau embouteillée doit être utilisée, et ce, jusqu'à la diffusion d'un avis contraire :

- Boire et préparer des breuvages;
- Préparer les biberons;
- Laver et préparer des aliments qui seront mangés crus (fruits, légumes, etc.);
- Apprêter des aliments qui ne requièrent pas de cuisson prolongée (soupes en conserve, desserts, etc.);
- Fabriquer des glaçons;
- Se brosser les dents et se rincer la bouche.

Vous pouvez utiliser l'eau du robinet non bouillie pour :

- Laver la vaisselle à l'eau chaude en vous assurant de bien l'assécher;
- Laver des vêtements;
- Prendre une douche ou un bain, mais en ce qui concerne les jeunes enfants, assurez-vous qu'ils n'avalent pas d'eau durant le bain ou lavez-les avec une débarbouillette.

Nous vous invitons à vous abonner aux alertes municipales en vous rendant sur la page d'accueil du site internet de la Municipalité. En cliquant sur le carré rouge 'Alertes municipales' à gauche au bas de la page, vous pourrez créer votre profil et ainsi recevoir les alertes dès que celles-ci sont émises.

Si vous n'avez pas accès à internet, il vous est aussi possible de contacter le bureau municipal afin de vous inscrire aux alertes municipales par téléphone.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration